

Questions d'histoire

Histoire ancienne

Gouverner un empire, de 284 à 410 de notre ère

Le programme commence avec l'invention d'une nouvelle organisation du mode de gouvernement et d'une nouvelle façon de gouverner l'Empire romain, qui rompt avec le système mis en place avec le principat augustéen, à la suite d'années de pressions militaires extérieures et de rivalités internes menaçant l'unité de l'Empire au III^e siècle. L'année 284 est celle du triomphe de Carin sur les Quades, de Numérien en Syrie, et de la proclamation de Dioclétien empereur. Elle est aussi le point de départ d'une reconstruction du pouvoir impérial et d'une réorganisation administrative. Le partage du pouvoir et ce qui deviendra la Tétrarchie s'installent.

La période proposée au programme s'achève avec le sac de Rome par Alaric en 410, date terminale qui a largement valeur symbolique, l'Empire romain ne disparaissant pas avec la prise de Rome par un Goth plus ou moins intégré dans les structures impériales et le fonctionnement de l'État. On peut néanmoins y voir un signal car si les événements de 410 n'eurent que peu d'effets immédiats, ils n'en marquèrent pas moins le début d'un processus de fragmentation politique de l'Empire romain d'Occident, où l'arrivée de groupes barbares, phénomène qui a commencé avant 410, allait être lourde de conséquences.

Quatre grandes figures - Dioclétien, Constantin 1^{er} (Le Grand), Julien dit l'Apostat, et Théodose 1^{er} (Le Grand) - jalonnent l'intervalle au cours duquel l'empereur est toujours le centre de l'univers, ou perçu comme tel. Qu'il y ait un, deux empereurs ou davantage, une ou deux capitales, et plusieurs résidences impériales, ne modifie pas cette réalité : c'est aux noms des empereurs que sont émises les lois et celles-ci sont à suivre dans l'univers, dans toutes ses parties, comme il est indiqué dans le *Code Théodosien*. Ainsi, la séquence chronologique proposée est celle de changements profonds tant dans la perception de l'idée d'un empire « sans fin » par ses habitants, que dans leurs relations avec le détenteur de l'*imperium* ou avec ceux qui sont à l'extérieur de l'Empire.

La formulation « gouverner **un** empire » plutôt que l'Empire prend acte d'une réalité de fait : l'empire unitaire tel qu'il existait aux deux premiers siècles de notre ère disparaît et doit conduire - non à réfléchir au sens du mot « empire » dans une perspective comparatiste, ou marquée du sceau des sens moderne ou contemporain, anachroniques pour l'Antiquité romaine, - mais bien à revenir aux sources de l'*imperium*. S'il s'agit bien de l'empire romain, c'est-à-dire de l'espace administré par qui est détenteur de l'autorité, la question est de le définir et l'identifier pour ce qu'il est en temps et en lieu, c'est-à-dire de comprendre les évolutions et les ressorts d'un pouvoir (*imperium*) qui devient monarchique dans les moyens de gouverner, et de s'interroger aussi sur ses limites. La formulation avec l'article indéfini doit permettre aussi d'envisager les partages territoriaux internes et de prendre en compte ce qui est à l'extérieur de l'empire romain.

La période tétrarchique divise de fait le territoire impérial romain en deux entités, très différentes à de nombreux points de vue - l'Occident et l'Orient - même si l'idéologie impériale continue d'affirmer l'unité de l'Empire. Les réformes entreprises inaugurent une nouvelle façon de gouverner, plus autocratique que sous le Haut-Empire.

Ce long quatrième siècle est marqué par une uniformisation et une systématisation du contrôle, progressives, à tous les échelons de l'organisation administrative de l'Empire. Le programme proposé permet d'étudier la question des pouvoirs : celui des dynasties, de la cour, des « fonctionnaires », des grandes familles notamment ; le rôle de l'armée. Se pose aussi la question des relais du pouvoir, de l'empereur vers les cités, et inversement. Les cités ne seront pas étudiées en elles-mêmes mais dans leur relation avec le pouvoir et leur participation au gouvernement du territoire. Les sources écrites témoignent de rivalités ou de concurrences entre les différents acteurs/échelons du pouvoir, c'est donc aussi la question de l'adhésion à l'Empire qui est posée. La maîtrise de l'espace hérité des siècles précédents et sa préservation, essentielle,

passé aussi par un morcellement et un nouveau découpage des provinces, la mise en place d'une hiérarchie claire et systématisée des autorités, avec la création des diocèses et des préfetures du prétoire.

Dans la nouvelle définition des modes de gouvernement, la question religieuse, notamment avec le règne de Constantin, fait également partie du programme, avec la présence différenciée du christianisme entre Orient et Occident, l'affirmation du pouvoir des évêques et la question du césaropapisme. Il s'agira donc aussi d'étudier la ou les conceptions chrétiennes du pouvoir impérial et les « lois religieuses des empereurs romains ».

Les populations extérieures qui migrent vers le territoire romain seront envisagées en ce que leurs installations sont contrôlées par le pouvoir impérial. On mettra en évidence les nouvelles données à la suite de la défaite d'Andrinople en 378, les transformations progressives du rapport de forces et les nouvelles conditions d'entrée des *externi* dans l'Empire.

Le sujet invite donc à réfléchir - à partir d'une variété et d'une abondance de sources écrites (textes littéraires, compilations juridiques, inscriptions) et matérielles (notamment monnaies, statuaire, artefacts, monuments) - à la conception de l'Empire romain, mais aussi aux facteurs d'unité et de morcellement d'un empire au contact d'autres (populations, peuples et leurs systèmes politiques) ; et ce en termes territoriaux (politiques et militaires), religieux et ethniques, et de brassages culturels. Enfin la recherche sur les « barbares », sur leurs statuts sociaux et juridiques s'est considérablement renouvelée depuis deux décennies et doit conduire à s'interroger non plus seulement en termes de déclin, d'opposition ou de refus, mais aussi de collaboration et d'intégration.

Histoire médiévale

Église, société et pouvoir dans la chrétienté latine (910-1274)

Le sujet découle de la reconsidération par l'historiographie lors des trois dernières décennies de la place et du rôle de l'Église dans l'histoire sociale et politique des siècles centraux du Moyen Âge.

La mise en avant de l'Église implique une compréhension large et évolutive de celle-ci, que reflète la polysémie du terme *ecclesia* lui-même, qui, entre le X^e et le XIII^e siècle, peut renvoyer tour à tour et non sans tensions, à la société chrétienne (au sens où la société ne peut être pensée en dehors de sa structuration en Église), au lieu de culte (sanctuaire mais aussi objet de compétition seigneuriale et instrument majeur de la « paroissialisation » de la société) ou à la hiérarchie ecclésiastique, dans un contexte général de renforcement décisif de l'institution ecclésiastique associant sa distinction croissante d'avec la société des laïcs et les pouvoirs séculiers, et sa volonté de dominer l'une et les autres.

Le cadre chronologique large, qui embrasse près de quatre siècles, a en effet pour intérêt de mettre en valeur les profondes transformations qui affectent la chrétienté latine durant cette période marquée, en son cœur, par la réforme traditionnellement dite « grégorienne », que l'on considérera dans une acception renouvelée et élargie, à la fois sur le plan chronologique (en considérant ses prémices impériaux, dans les années 1040-1050, et surtout ses effets de longue durée, récapitulés dans le concile de Latran IV de 1215 et prolongés par l'affirmation de la théocratie pontificale) et sur le plan thématique (en débordant largement du cadre institutionnel de la « querelle des investitures » ou de la discipline statutaire et morale imposée au clergé à travers les combats contre la « simonie » et le « nicolaïsme »).

Un point de départ commode est la fondation de l'abbaye de Cluny, en 910, symbole de la place croissante prise par les moines dans la société. Un point d'aboutissement équivalent est constitué par le 2^e concile de Lyon, en 1274, qui voit l'affirmation d'une papauté théocratique que ses difficultés politiques en Italie n'empêchent pas de présider à la consolidation de l'institution ecclésiastique, à la réorganisation des ordres religieux et à l'une des tentatives les plus abouties (mais aussi les plus ambiguës) d'union des Églises latine et grecque.

Les termes du sujet sont donc à comprendre dans leur association et leur interaction. Ils invitent à ne pas envisager les transformations internes de l'Église (définition du clergé et distinction des clercs et des moines, renforcement de la hiérarchie ecclésiastique et affirmation du pouvoir pontifical, essor du droit canonique et « juridisation » de l'institution, passage des congrégations aux ordres, « bureaucratisation » de la monarchie pontificale...) sans les rapporter et les lier aux mutations sociales et politiques qu'elles affectent également profondément et avec lesquelles elles interagissent en permanence. Le spectre des thématiques envisagées est donc vaste. Il embrasse : 1) tous les rapports entre mondes ecclésiastiques et pouvoirs séculiers, de l'empire au petit seigneur, des aspects institutionnels et politiques aux rapports sociaux (contrôle de l'épiscopat et des monastères, emprise aristocratique ou ecclésiastique sur les lieux de culte et les patrimoines, économie du don et pratiques de la conversion, compétition pour le *dominium* universel entre le pape et l'empereur...) ; 2) la prise en charge des populations, des dynamiques de peuplement (rôle de l'église et du cimetière) à l'encadrement seigneurial (rivalités et/ou associations entre clercs et laïcs, enjeux spatiaux et territoriaux, essor des seigneuries d'Église et des prélèvements ecclésiastiques) et pastoral (situation des desservants, rôle des sacrements et de la prédication, administration territoriale du clergé, rôle des nouveaux ordres religieux, des chanoines réguliers aux ordres mendiants) ; 3) le contrôle des croyances et des pratiques sociales qui en découle, de l'encadrement de la guerre (paix de Dieu, croisade, tournois et chevalerie, mercenariat, fiscalité), de la sexualité (définition des clercs et des laïcs au regard de la norme sexuelle et matrimoniale, contrôle du mariage et des alliances), des activités économiques (du travail agricole aux échanges et au prêt), de la mort (pratiques de commémoration, contrôle des lieux de sépulture, pastorale de la mort et de l'au-delà) ou du savoir (maîtrise de l'écrit et de la culture légitime), à la fabrique de l'exclusion et de l'hérésie (rapports aux juifs et aux musulmans, distinction d'avec les Grecs, affaires d'hérésie, justice d'Église et Inquisition) ; 4) enfin, l'ensemble des réactions ou des résistances que les transformations de l'Église peuvent susciter, des écrits polémiques à l'anticléricalisme en passant par la culture courtoise ou la refondation des pouvoirs séculiers (idéologies impériale ou royale, affirmation des communes urbaines, essor du droit civil).

Dans cet esprit, le cadre géographique est celui de la chrétienté latine dans son ensemble, car il s'agit moins d'étudier les évolutions particulières des différents espaces qui la composent que d'en approcher la logique et les dynamiques globales, en prenant en considération aussi bien ses centres (à commencer par Rome) que ses périphéries, qui peuvent être le foyer d'expérimentations inédites et qui sont par ailleurs en évolution du fait de l'expansion du monde latin aussi bien dans l'espace méditerranéen qu'en Europe centrale et septentrionale. Il ne s'agit pas de connaître de manière détaillée l'histoire propre de chacun de ces espaces, mais de les intégrer au sein d'une histoire générale ordonnée autour des transformations des rapports entre Église, société et pouvoir (à ce titre, si la croisade participe de ces transformations, notamment en ce qu'elle contribue au renforcement de la papauté, le récit événementiel des croisades, tout comme l'évolution des États latins d'Orient n'ont pas à être pris en compte par les candidats).

Les sources mobilisables sur ce sujet et susceptibles de donner lieu à commentaire sont de nature très variée : historiographique, normative et canonique, hagiographique, diplomatique, épistolaire, polémique, mais aussi iconographique, monumentale et archéologique. Leur distribution dans l'espace est toutefois inégale, ce qui explique que seront privilégiées les régions les mieux pourvues, à savoir les espaces occidentaux (Italie, France, pays germaniques, péninsule ibérique, îles britanniques).

Ce sujet recouvre de larges dimensions des programmes actuels des classes de 5^e et de Seconde.

Le thème 2 de la classe de cinquième, intitulé « Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident féodal (XI^e-XV^e siècle) » est particulièrement concerné par cette question, la dimension religieuse et ecclésiastique étant bien évidemment mobilisée dans les trois sous-thèmes définis, concernant « l'ordre seigneurial » dans les campagnes, mais aussi « l'émergence d'une nouvelle société urbaine » et « l'affirmation de l'État monarchique dans le royaume des Capétiens ».

On notera que le thème 1 de la même classe de cinquième, « Chrétientés et Islam (VI^e-XIII^e siècle), des mondes en contact » permet d'aborder la question des rapports entre chrétientés occidentale et orientale.

Le thème 1 du programme de seconde du lycée général et technologique intitulé « Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge » met en avant de « grands ensembles de civilisation » et incite dans son second chapitre, « La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations », à évoquer l'évolution de la chrétienté latine. Le point de passage et d'ouverture « Bernard

de Clairvaux et la deuxième croisade » suppose une réflexion sur les ordres religieux et leur évolution, sur la papauté et sur l'idée de croisade.

Enfin, l'étude de cette question nourrit la réflexion pour aborder le thème 5 du programme de première de la spécialité « histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques » dont la vocation est « d'analyser les relations entre États et religions ».

Histoire moderne

Communautés et mobilités en Méditerranée de la fin XV^E au milieu du XVIII^E siècle.

La division de l'espace méditerranéen, héritée du Moyen-Âge, en trois grandes aires religieuses et culturelles – la chrétienté latine, la chrétienté orthodoxe et l'islam – a perduré au cours de l'époque moderne. Mais cette division ne dessinait pas de blocs homogènes sur le plan religieux car existaient dans chacune d'entre elles des communautés d'une grande diversité. Elle ne se superposait pas non plus aux grandes entités politiques qui dominèrent la Méditerranée : l'empire ottoman englobait des populations chrétiennes ou juives, et les possessions des rois d'Espagne comportaient des minorités juives, musulmanes ou morisques. Cette mosaïque communautaire était alimentée par la présence de marchands étrangers qui rappelle que la Méditerranée fut autant un carrefour d'échanges et de circulations que le théâtre de rivalités et d'affrontements.

Ces communautés formaient des groupes marqués par un sentiment d'appartenance commune et par leur relation d'altérité par rapport à la population du lieu où ils étaient implantés (altérité soit revendiquée par eux, soit imposée ou déniée par les autorités ou la société majoritaire, selon les cas). Elles bénéficiaient d'une reconnaissance plus ou moins institutionnalisée dans des sociétés corporatives (communauté culturelle, nation marchande, corps de garnison). Elles ressortissent donc à plusieurs concepts : celui de « nation », utilisé par les contemporains, désigne un groupe soudé par une même origine religieuse, géographique ou politique ; celui de minorité renvoie au nombre ou au statut juridique ; celui de diaspora attire l'attention sur la configuration archipélagique et le mode de fonctionnement réticulaire du groupe. La notion d'altérité, au cœur du sujet, doit être questionnée selon qu'elle relève de l'affiliation religieuse ou confessionnelle ou de l'appartenance politique (extranéité). Ces critères se prêtent à plusieurs agencements possibles. Les esclaves et les captifs ne seront abordés qu'en tant qu'ils pouvaient faire communauté. Les groupes dissidents et hétérodoxes ne sont pas inclus dans le sujet.

Comme le précise l'intitulé, le programme entend appréhender ces communautés à travers le prisme de la mobilité entendue selon trois modalités : le franchissement de la frontière religieuse par la conversion (que celle-ci découle d'une nécessité de survie, ou de stratégies d'intégration ou d'ascension sociale), l'émigration imposée par la contrainte politique, et les déplacements pour les besoins du commerce. Ces trois formes de mobilité conditionnent les contours, la projection géographique et la dynamique des communautés dans la durée.

On partira, en amont, des événements de 1492 (chute du royaume de Grenade, décret d'expulsion des juifs d'Espagne et de Sicile), qui reconfigurèrent en profondeur la géographie des communautés juives et musulmanes dans l'espace méditerranéen, tandis que la poussée vers l'ouest de l'empire ottoman plaçait un large ensemble de populations chrétiennes sous la domination islamique. En aval, le milieu du XVIII^e siècle marque un changement d'époque du fait du durcissement des relations entre catholiques et orthodoxes, de l'apparition de nouvelles puissances et de nouveaux acteurs en Méditerranée, du retrait des marchands séfarades au sein de la diaspora juive européenne.

Sur le plan géographique, la Méditerranée doit être envisagée à une double échelle : celle des États bordiers dont on ne retiendra que la politique à l'égard des communautés, et celle des espaces où ces communautés étaient installées et circulaient, de la péninsule Ibérique au Levant, des rives européennes et balkaniques au Maghreb, îles comprises, avec une attention particulière pour les villes portuaires.

Une des dimensions majeures de la question est de réfléchir au traitement réservé aux différentes communautés par les autorités politiques. Dans ce domaine, deux grands régimes sont observables : le refus (l'expulsion/conversion par décret), et la tolérance assortie de discriminations, avec dans ce cas des combinaisons diverses de mesures d'empêchement, de ségrégation, de protection et d'autorisation – les deux

régimes pouvant d'ailleurs être associés. On analysera les causes, les objectifs, la mise en œuvre de ces politiques et leurs conséquences sur le devenir des communautés, en prenant en compte la complexité des situations. On s'intéressera aux processus d'homogénéisation confessionnelle des populations – ou du moins des élites – comme aux considérations économiques ou militaires qui ont pu jouer sur le sort des communautés dominées. On portera également attention aux régimes légaux de protection accordés aux communautés, par exemple aux étrangers de passage, ainsi qu'à la diversité des juridictions et instances de règlement des conflits qui pouvaient être mobilisés par les hommes et les femmes de ces communautés. L'organisation institutionnelle de ces dernières à l'échelle locale est également au centre de la question, ce qui nécessite d'analyser leurs relations avec les autorités, les juridictions et la société environnante, mais aussi de s'intéresser aux rapports que les communautés nationales entretenaient avec les consuls à mesure que se développa cette fonction au XVII^e siècle. Il conviendra de donner toute sa place à l'étude des communautés sans État, comme les diasporas juive, grecque et arménienne, voire morisque, dont l'implantation, la structure et les dynamiques se prêtent à la comparaison à l'échelle de la Méditerranée.

Le programme invite à une histoire située, qui accorde une importance particulière aux espaces en jouant sur les échelles d'observation. Au niveau supra-communautaire des circulations entre territoires, États ou aires culturelles, on se penchera sur les modalités des déplacements dans l'espace, les moyens de communication, les solutions trouvées aux contraintes matérielles ou politiques pesant plus spécifiquement sur les « autres » : autorisations, étapes, moyens de transport, hébergement, usage d'une *lingua franca*, passeurs, intermédiaires et traducteurs. Dans la plus longue durée, on sera attentif aux phénomènes d'acculturation consécutifs à l'émigration ou au changement de religion, pour les groupes comme pour les individus. En resserrant la focale, on observera les villes où la présence de différents groupes permet d'éprouver la notion de « cosmopolitisme communautaire » (Francesca Trivellato) et où des transfuges étaient porteurs d'identités complexes ; à une échelle plus fine encore, les quartiers où se concentraient de manière spontanée ou obligatoire les membres d'une communauté, les bâtiments qui leur étaient propres (édifices cultuels et commerciaux, maisons consulaires), les bagnes, les cimetières.

La question s'appuie sur une abondante bibliographie disponible pour l'essentiel en français et en anglais, qui a connu, dans les deux dernières décennies, de profonds renouvellements historiographiques qu'il s'agisse des études sur les minorités religieuses, les conversions, les diasporas, les consulats, les réseaux marchands, les ports francs, les structures urbaines, notamment dans le monde ottoman. Cette historiographie faisant dialoguer des chercheurs et chercheuses de nombreux pays s'est développée dans une perspective résolument comparative à l'échelle de la Méditerranée, permettant de dépasser l'incommensurabilité supposée entre ses différentes aires culturelles.

La Méditerranée moderne est abordée dans les programmes d'histoire de l'enseignement secondaire en 5^e où le thème 3 porte sur le monde au temps de Charles Quint et de Soliman le Magnifique. Le traitement de l'hétérogénéité religieuse et des circulations à l'époque moderne profitera à la compréhension du programme de Seconde qui porte sur la Méditerranée médiévale. Il ne fait pas de doute, enfin, qu'historiciser la notion de communauté dans un espace fragmenté sur le plan religieux, ethnique et linguistique, mais uni par d'intenses circulations, pourra fournir un bagage solide de connaissances et d'éléments de réflexion en vue d'assurer l'enseignement moral et civique en collège et lycée.

Histoire contemporaine

Les sociétés africaines et le monde : une histoire connectée (1900-1980)

Le programme envisage l'histoire des sociétés africaines dans leurs connexions avec le monde, à travers leurs acteurs et leurs actrices. Il ne s'agit pas de s'intéresser à l'histoire des États et de leurs relations mais aux Africains et Africaines, à leurs mobilités et aux liens qu'ils et elles tissent au-delà de leurs sociétés, soit sur le continent africain lui-même, soit en dehors. Si le sujet implique de connaître l'histoire des colonisations et décolonisations, il ne s'y limite pas. Colonisations et décolonisations ne sont considérées que pour leurs effets sur les connexions et les liens transnationaux mais elles n'en épuisent pas l'histoire. Bien plus, le sujet invite à sortir du face-à-face entre colonisateurs et colonisés. Il s'agit d'étudier les relations des Africaines et des Africains au monde, de cerner comment ils les redéfinissent et les reconfigurent pendant la période

coloniale, puis au moment des décolonisations et enfin lors des premières décennies qui suivent les indépendances.

En 1900, sauf exceptions notables (Éthiopie, Liberia, Maroc, Tripolitaine et Cyrénaïque), le continent africain est presque entièrement passé sous la domination d'empires coloniaux européens. Leurs atrocités font alors l'objet d'une médiatisation qui transcende les frontières, depuis les massacres de la colonne Voulet-Chanoine au Niger en 1899 jusqu'au génocide des Nama et des Herero au Sud-Ouest africain allemand entre 1904 et 1907, en passant par la Guerre anglo-boer entre 1899 et 1902. En 1900 se tient également à Londres la première conférence panafricaine, à l'initiative d'acteurs de la diaspora des Caraïbes et des États-Unis. Si la décennie 1900 parachève l'appropriation territoriale et la mise sous tutelle des sociétés africaines, elle voit aussi naître les premières formes de mobilisation et d'expression qui permettent de faire entendre leurs voix, encore isolées, sur le continent et au-delà.

La première Guerre mondiale fait franchir un seuil quantitatif aux mobilités, par l'enrôlement de soldats et de travailleurs africains en Europe, avant que la Seconde Guerre mondiale ne réactive les mobilisations contraintes liées aux temps de guerre. Dans l'entre-deux-guerres, des mouvements politiques et culturels se sont organisés de façon connectée, soit qu'ils se développent dans les diasporas (comme dans les milieux émigrés en Europe), soit qu'ils se rattachent à des institutions et des courants mondiaux et transnationaux (SDN, BIT, communisme, socialisme, syndicalisme, Églises), soit encore qu'ils puisent dans des référents culturels transcendant les frontières (panafricanisme, panarabisme, panislamisme, négritude).

Toutes ces tendances se renforcent après 1945. L'histoire de l'Afrique suit alors l'évolution globale. D'une part, dans le sillage de la création de l'ONU, la mondialisation s'accroît. D'autre part, de nouveaux liens se constituent à l'échelle du continent lors des indépendances, en particulier entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne ou dans le cadre de l'OUA. Le sujet enjambe volontairement la coupure des indépendances politiques, survenues entre 1956 et 1966 dans la majeure partie du continent. Les luttes de décolonisation, parmi lesquelles la Guerre d'indépendance algérienne joue un rôle majeur, renouvellent les relations intra-contininentales.

Avec les indépendances s'ouvre l'ère des expérimentations politiques et sociales dans un contexte de Guerre froide, tandis qu'une effervescence culturelle accompagne le sentiment d'une liberté reconquise (Festival des Arts nègres à Dakar en 1966 et à Lagos en 1977 ; festival panafricain à Alger en 1969 ; festivals de cinéma africain à Ouagadougou à partir de 1969, par exemple). Les années 1968, appréhendées dans leur dimension globale par l'historiographie la plus récente, constituent un moment particulier pour un programme dont le terme coïncide avec l'indépendance du Zimbabwe, en 1980.

Les mobilités établissent des connexions entre des mondes sociaux divers et produisent en retour des effets politiques et culturels puissants sur les sociétés africaines. Externes ou internes au continent (vers les grandes villes, les bassins miniers ou les zones de production de cultures d'exportation, par exemple), ces mobilités concernent une gamme variée d'acteurs (militaires, étudiants, militants, travailleurs, clergés, avocats, enseignants, médecins, diplomates, sportifs et artistes). Elles peuvent être subies dans le cadre de la domination coloniale : exils liés aux répressions politiques ; incarcérations et déportations ; déplacements forcés de populations et pratiques de villagisation ; mobilisations militaires. Elles peuvent aussi être choisies, voire instrumentalisées quand il s'agit de relations tissées au profit de luttes politiques, au sein du mouvement communiste, par exemple ; ou encore à partir des instances internationales dont le droit et les principes peuvent être utilisés.

Si les dimensions politiques et culturelles des connexions sont les plus évidentes, ces dernières seront également saisies au prisme de l'environnement, des échanges économiques, du travail, du droit et de ses principes, des religions et de leurs institutions, de la santé publique, de l'information, du genre et de la vie privée. Avec la mondialisation circulent non seulement les hommes et les femmes mais aussi des objets et des produits de consommation, des idées et des croyances, des pratiques sociales et culturelles, et des principes juridiques qui sont l'objet d'appropriations diverses et d'ancrages locaux. En revanche, les représentations de l'Afrique et des Africains sur des supports culturels produits en Occident (imagerie coloniale, expositions, cinéma, littérature ou ouvrages savants) sont exclues du sujet.

Le programme embrasse l'ensemble du continent africain et toutes les instances, à diverses échelles (nationales, coloniales, impériales, internationales ou transnationales), avec lesquelles les femmes et les hommes du continent entrent en contact. Par « Africaines » et « Africains », on entend a priori les populations autochtones, sans toutefois gommer la complexité des identités. En effet, ni le statut juridique (sujet/citoyen) ni l'appartenance raciale ne suffisent à définir les actrices et les acteurs des sociétés africaines : les méfis



sont d'évidence à considérer, de même que les Européens durablement installés en Afrique, voire natifs du continent. Le cas des Afrikaners d'Afrique du Sud qui se construisent une identité politique de « nation africaine », comme celui des Français installés au Maghreb ou encore celui des populations non Africaines arrivées sur le continent pendant la période coloniale (Indiens en Afrique du Sud ou de l'Est, Syro-libanais en Afrique occidentale) seront pris en considération comme, plus tard, les coopérants.

Ce programme d'histoire connectée invite candidates et candidats à varier les focales : en suivant les acteurs (leaders des mouvements d'émancipation nationale, activistes, syndicalistes, militants politiques, etc.) dans leur parcours de formation, souvent international et transcontinental ; en repérant les instances internationales (SDN, ONU, UNESCO, OUA etc.) et les associations, comités ou organisations au sein desquelles ces acteurs puisent des ressources et tissent des réseaux ; en analysant la manière dont les discours et les répertoires d'action mis en œuvre trouvent un ancrage dans les sociétés africaines. Les espaces, comme les villes, les événements et les arènes de connexion (comités, institutions, réseaux, associations...) sont autant de points d'entrée dans le sujet.

Inspiré par une historiographie largement renouvelée dans les dernières décennies, ce programme invite à explorer des sources primaires variées : journaux, revues, manifestes, tracts, discours, etc. De nombreuses autobiographies de leaders politiques, d'intellectuels ou d'artistes sont en outre disponibles en traduction française. On s'attachera également aux sources non textuelles : photographies, chansons, caricatures, affiches, etc.

Le rapport au monde des Africains et Africaines apparaît directement ou indirectement à plusieurs niveaux dans les enseignements du Secondaire. L'Afrique française au début du XXe siècle est au programme de Première. En Première technologique un des sujets illustrant cette thématique est « vivre à Alger au début du XXe siècle ». La participation des Africains aux Guerres mondiales est inscrite dans les programmes de Première. L'Afrique est aussi présente dans les programmes portant sur la Guerre froide en Troisième et en Terminale. Elle est également au cœur des thèmes consacrés aux indépendances en Troisième, en Terminale générale et technologique ainsi que dans le programme de spécialité HGGSP de Première, à travers l'analyse de la démocratie, de la francophonie et surtout de l'étude des divisions politiques du monde à travers le thème des frontières. Enfin les Africains sont incontournables dans le thème 2 de Terminale portant sur « La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (1945 au début des années 1970) », à travers notamment deux chapitres évoquant les débuts d'un nouvel ordre mondial et une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde.

Questions de géographie

1/ POPULATIONS, PEUPEMENT ET TERRITOIRES EN FRANCE

Pour appréhender de manière approfondie l'étude de la France et de ses régions, les questions liées aux populations, au peuplement et aux territoires sont essentielles : elles permettent de comprendre les lignes de force et les mutations du territoire français dans toute sa complexité.

Mobiliser la pluralité des approches de la géographie

Les notions de population, de peuplement et de territoire sont bien connues des géographes, leur articulation constituant une entrée majeure des analyses de la discipline, comme le souligne Denise Pumain (« Peuplement », *Hypergéogé*, 2008) : « Les variations du peuplement dans l'espace et dans le temps, qu'il soit dense ou lâche, pérenne ou saisonnier, groupé ou dispersé, ancien ou récent, sont l'un des premiers indicateurs de la valeur géographique des régions et des territoires et ont été très tôt insérées dans le questionnement de la géographie ». Une approche liminaire peut envisager ces différentes notions de façon simple : le terme « population » désigne un nombre d'individus dénombrable et mesurable, quand le terme « peuplement » recouvre les formes prises par la répartition de la population dans un espace donné. Cette configuration est également le résultat d'un processus : l'action d'occuper un territoire en le peuplant et en l'habitant. Au sens large, le territoire peut être défini comme une portion d'espace approprié par des acteurs, qu'il s'agisse d'un découpage administratif, de l'espace étatique ou de tout espace socialisé approprié par ses habitants.

L'intitulé du programme invite toutefois à élargir cette première approche : le pluriel du terme « populations » implique une étude de la population française dans toute sa diversité (démographique, sociale, culturelle, etc.) et la notion de peuplement est à valoriser dans ses dimensions processuelles pour appréhender toutes les mutations qui la sous-tendent (mobilités, trajectoires de peuplement, politiques de peuplement, etc.) et leurs traductions spatiales (concentrations, polarisations, déprise, etc.). Il s'agit ainsi de rendre compte de la grande pluralité de facteurs expliquant l'inégale distribution des populations et la diversité des trames de peuplement. Mobilisée au pluriel, la notion de « territoire » invite à interroger non seulement les différents degrés et les formes d'appropriation de l'espace par les populations (en termes de pratiques et de représentations) mais aussi les différenciations territoriales et l'articulation des échelles de peuplement (du territoire français à celui du quartier ou du domicile, en passant par les régions, les bassins de vie ou encore les espaces vécus). Des réflexions sur les « vides » et les « pleins » relatifs des territoires à toutes les échelles devront être conduites ; de ce point de vue, les contrastes entre les outre-mer et la métropole seront pleinement étudiés.

L'objectif n'est donc pas de limiter le programme à une analyse démographique (géographie de la population française ou démo-géographie) mais bien de mobiliser la pluralité des approches de la discipline géographique pour analyser populations, peuplement et territoires à l'aune de composantes démographiques, sociales, culturelles, économiques, environnementales ou encore politiques.

Un thème renouvelé et d'actualité

Sur le plan épistémologique, les phases d'émergence et d'« épanouissement de la géographie de la population » en France (Noin, 1984) s'intéressaient surtout à l'analyse et à l'explication de la répartition des populations sur les territoires. Dans les années 1960, les travaux de Pierre George ont ensuite élargi les analyses, en articulant l'étude des populations et celle des systèmes productifs. À partir des années 1970-80, les travaux de recherche sur les populations et le peuplement se sont multipliés, en lien avec un profond renouvellement des méthodes. Les dynamiques de peuplement, et notamment les mobilités, occupent dès lors une place croissante dans les analyses de la population, en lien avec de nouveaux outils et de nouvelles approches : analyse spatiale, mesure statistique et cartographie de l'évolution des lieux de peuplement ou des mobilités, cartogramme ou anamorphose, cartes par isochrones, analyse des pratiques et des représentations des habitants, mobilisation de cartes mentales, enquêtes sociales, etc. Enfin, depuis les années 1990, de nouveaux champs se sont affirmés dans l'étude des populations et des dynamiques de peuplement (Marois, 2010), en lien avec des enjeux sociétaux (la question des femmes, du genre, du

vieillesse, des migrations...), environnementaux (les risques « naturels », technologiques ou sanitaires, les pressions sur les ressources, la valorisation des aménités environnementales dans les choix résidentiels...) et politiques (gestion des inégalités entre les populations – individus ou groupes sociaux). Ces différents enjeux sont désormais largement appréhendés en termes de vulnérabilité, de justice spatiale ou encore de diversité des modes d'habiter.

L'habiter implique un rapport aux lieux et aux territoires envisagé parfois sur un mode ontologique, les constructions territoriales par les pratiques et les représentations des habitants contribuant à façonner des identités individuelles et collectives, comme le soulignait **André-Frédéric Hoyaux** en 2002 : « [La] construction territoriale [...] re-configue à tout instant le monde de l'habitant et transforme peu ou prou ses territorialités, c'est-à-dire ses manières d'être, de faire, de penser, d'interpréter ce monde ». Ainsi, l'analyse territoriale ne doit pas se limiter à une approche fixiste et administrative ; elle doit tenir compte de la complexité des territorialités des populations et des dynamiques à l'œuvre, entre « déterritorialisations » (avec, par exemple, le poids des mobilités ou la diffusion du numérique et des réseaux de tous types) et « reterritorialisations » (avec, par exemple, la création, par des promoteurs et acteurs privés, de quartiers résidentiels fermés ou, dans le cadre de l'action publique, l'identification de quartiers prioritaires impulsée par la politique de la ville).

Dans le contexte social, économique, politique et sanitaire de ces dernières années, l'analyse des populations, du peuplement et des territoires en France prend un sens tout particulier. Elle invite à se pencher sur de multiples objets et à s'appuyer sur des approches nuancées et différenciées. L'attractivité des métropoles reste importante mais elle fait débat : ainsi, par exemple, les espaces de faibles densités oscillent entre déprise rurale et attractivité retrouvée ; la dévitalisation des centres des villes petites ou moyennes interpelle les pouvoirs publics ; la pauvreté, comme la gentrification, urbaines ou rurales, deviennent plus visibles.

Les crises économiques et sanitaires ont souligné à quel point les lieux de vie des populations sont révélateurs de profondes inégalités quant à l'accès aux services, aux contraintes de mobilités ou encore à la qualité de vie. Ces crises redistribuent en partie le peuplement, modifiant les hiérarchies entre résidences principales et secondaires, et interrogeant les formes d'« habiter polytopique » (Stock, 2006). Débats et polémiques dans les mondes médiatiques, politiques ou scientifiques ont fait émerger la nécessité de se détacher d'une vision binaire du territoire français et à se départir de toute forme de déterminisme géographique quant aux lieux de vie des populations, tout en reconnaissant que les logiques d'implantation de ces populations puissent être tantôt choisies, tantôt largement contraintes, comme le démontrent de nombreuses études sur le périurbain.

Les enjeux de la question

C'est dans ce champ devenu complexe que doit se situer l'analyse des populations, du peuplement et des territoires en France. De multiples angles d'approche relatifs à ces notions peuvent être mobilisés. Ainsi, on étudiera la diversité des populations, comme celles de leurs pratiques et de leurs représentations territoriales au regard des grands enjeux démographiques et sociétaux récents : place des jeunes, des femmes, enjeux du vieillissement, du genre, des migrations, des inégalités, par exemple. On analysera les contrastes de peuplement dans la répartition des populations sur le territoire français en termes de densité, de concentration, de diffusion ou de hiérarchie des lieux de peuplement. On rendra compte de la diversité des systèmes de peuplement sur le territoire, à différentes échelles spatiales, depuis celle du territoire national (l'outre-mer constituant un éclairage très pertinent sur ce point) jusqu'à celle du quartier, voire du domicile. On interrogera les lieux et territoires de vie des populations, les évolutions des pratiques et des représentations, ainsi que leurs impacts sur les processus de peuplement et les territoires. Il s'agira, en outre, d'appréhender les trajectoires complexes des habitants (individus et groupes sociaux), leurs mobilités (trajectoires résidentielles, migrations, mobilités quotidiennes...) et leurs modes d'habiter. La compréhension du rôle de l'aménagement des territoires au regard des politiques de peuplement (logement, rénovation urbaine, construction des écoquartiers, proximité des aménités environnementales, etc.) ou des enjeux d'égalité territoriale (quartiers prioritaires de la politique de la ville, maintien des services publics et de proximité, etc.) constitue également un aspect important. Enfin, les dimensions politiques et géopolitiques du programme seront elles aussi envisagées en termes de citoyenneté (géographie électorale, investissement associatif, mobilisations collectives...), de défense d'un cadre de vie (conflits environnementaux et d'usages), de sécurisation des lieux de vie des populations, voire de contrôle territorial (fermeture résidentielle ou contrôle des flux frontaliers, par exemple). Ces différentes approches, énumérées sans exhaustivité, viennent rappeler l'apport de la géographie à la formation du citoyen et à la prise de conscience de ses possibilités d'action.

L'étude de la population et des dynamiques de peuplement en France est très présente dans les programmes de l'enseignement secondaire. Au collège, la notion « d'habiter » constitue le fil conducteur du programme de la classe de sixième (cycle 3) et l'étude des dynamiques territoriales de la France contemporaine prend place dans le programme de la classe de troisième. Au lycée, l'étude de la France est systématiquement présente, en miroir des thématiques étudiées chaque année à l'échelle mondiale : « La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques » et « La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement » en classe de seconde ; l'étude de la métropolisation et de ses effets en France ou celle de la multifonctionnalité des espaces ruraux français en classe de première ; enfin, en classe de terminale, les thématiques relatives aux populations et au peuplement apparaissent à travers l'analyse multiscalaire de l'attractivité des territoires français et celle de la mobilité des populations, ou encore à propos des territoires transfrontaliers.

2/ L'AMÉRIQUE LATINE

L'Amérique latine désigne à la fois une entité géographique culturelle et un espace géopolitique. Cette dénomination, qui date du XIX^e siècle, regroupe des espaces traversés par des problématiques communes qui ne doivent pour autant pas conduire à minimiser les diversités de quelque vingt États appartenant à l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. De nombreux débats existent non seulement sur la réalité de l'unité de cet ensemble, mais aussi sur la dénomination « Amérique latine », qui a occulté l'héritage amérindien.

Dans le cadre de cette question de programme, la délimitation retenue considère l'ensemble des territoires continentaux s'étendant du Rio Grande à la Terre de Feu, en excluant les Caraïbes. En effet, cette aire géographique déjà très vaste nécessite des candidats une appropriation considérable justifiant l'exclusion des problématiques insulaires spécifiques. Les profondes mutations à la fois (géo)politiques et sociales et le renouvellement des problématiques, qu'elles soient économiques ou environnementales, saisies par les géographes spécialistes de ces territoires, permettent de proposer une approche scientifique ambitieuse et des opportunités pertinentes de transposition dans les programmes de géographie du secondaire.

Les langues parlées par la majeure partie des 620 millions d'habitants de cet ensemble régional immense, les religions dominantes, le droit ou encore la culture, confèrent, depuis l'Europe, une impression de familiarité dans les manières de penser et les modes d'habiter de l'Amérique latine, qui a pu être désignée comme un « Extrême Occident » (A. Rouquier). Cette apparente « proximité », trompeuse, demande à être abordée de façon critique. Les apports démographiques et culturels des peuples non-Européens (Peuples premiers, Afro-descendants, migrants asiatiques) ne sauraient être sous-estimés, jusque dans les formes contemporaines de métissages et de syncrétismes religieux : la « latinité » de cette Amérique est profondément hybride (E. Cunin et O. Hoffmann).

Les géographes français ont profondément renouvelé l'approche de l'Amérique latine depuis quinze ans, en développant des analyses toujours plus décroisées et interdisciplinaires. Depuis le tome de la *Géographie Universelle* en 1991 sous la direction C. Bataillon, J.-P. Deler et H. Théry, de nombreux travaux sont venus enrichir les thèmes et objets abordés (V. Baby-Collin, G. Cortes, M. Droulers, V. Gouëset, S. Hardy, F.-M. Le Tourneau, L. Medina, E. Mesclier, J. Monnet, A. Musset, S. Velut, etc.), sans oublier les apports complémentaires et convergents des chercheurs des disciplines voisines (O. Compagnon, O. Dabène, etc.).

Les approches régionales ne sont plus calquées sur les ensembles naturels, comme l'Amérique andine (structurée au long des 7 100 kilomètres de la Cordillère), le bassin amazonien (6,5 millions de km²) et les boucliers brésilien et guyanais. On privilégiera les grilles de lecture géopolitique situant l'Amérique latine dans son rapport à l'Amérique du Nord (notamment États-Unis) et au Monde. Il conviendra de mettre l'accent sur les puissances régionales (Mexique, Brésil, Argentine notamment) et sur les dynamiques d'intégration et d'émergence.

L'Amérique latine entre unité et diversité

L'unité de cette aire culturelle repose essentiellement sur son histoire et son peuplement. La colonisation par les Espagnols et les Portugais depuis les littoraux, surimposée au peuplement amérindien, a organisé les territoires durant plus de trois siècles. Elle a laissé des facteurs d'unité, notamment les langues latines dominantes et les religions chrétiennes (principalement catholique), unité maintenue au cours de l'histoire

postcoloniale. Tous les pays d'Amérique latine ont connu une décolonisation précoce dès le début du XIX^e siècle (1810-1830), à l'exception du Honduras britannique (actuel Belize) et des Guyanes. Mais ce fut, Brésil mis à part, au prix d'une grande fragmentation : le *Libertador*, Simon Bolivar, a vu se déliter ses rêves de fonder une République fédérale à l'échelle de l'Amérique du Sud (B. Bret *et al.*, 2009).

Sans entrer dans les détails de l'histoire politique chaotique de l'Amérique latine indépendante, les candidats devront en posséder quelques grands repères, notamment la difficile gestion des Républiques, renversées de multiples fois par des dictatures militaires, et la fragilité des démocraties qui restent un point commun, sur fond actuel de néopopulisme. Il en va de même concernant l'histoire de la relation aux États-Unis afin d'interroger l'inégale émancipation vis-à-vis de son influence, différenciée selon un gradient largement nord-sud.

Malgré une transition démocratique quasi-généralisée depuis les années 1980 et une pacification d'ensemble, l'Amérique latine reste marquée par des tensions politiques interétatiques et des crises internes politico-économiques brutales. Plusieurs États voisins maintiennent des différends qui enveniment le contexte régional. Ils sont accentués par les crises politiques qui accompagnent des récessions économiques récurrentes depuis 2010.

Dans ce contexte, la diversité des situations nationales est très marquée, avec des différences abyssales entre le géant brésilien et les petits États de l'Amérique centrale ; entre les pays émergents et les pays les plus pauvres comme la Bolivie et le Venezuela, ou encore l'Uruguay ou le Paraguay, « États tampons » entre les deux géants sud-américains. La diversité est aujourd'hui accentuée par des dynamiques culturelles à l'œuvre en Amérique latine, comme le métissage, ou l'affirmation des identités – telles que les identités indiennes des peuples autochtones. Les mutations religieuses, avec le recul du catholicisme et la montée en puissance des évangélistes (notamment le courant néo-pentecôtiste), sont révélatrices de l'influence des États-Unis. La divergence des trajectoires nationales peut ainsi aider à repenser la dialectique de l'unité et de la diversité de l'Amérique latine.

Paradoxes et recompositions sous l'effet de l'insertion dans la mondialisation

Le jury n'attend pas des candidats une connaissance précise de tous les territoires ou une suite de monographies nationales, mais la maîtrise des grandes problématiques et de leurs traductions spatiales. Les candidats aborderont les paradoxes de cette Amérique latine, révélés par les disparités et inégalités propres à cet ensemble, marqué par divers processus, dont l'insertion dans la mondialisation.

En l'absence de réformes agraires majeures (mis à part quelques exceptions comme au Mexique ou en Bolivie plus récemment) et en raison de la domination du latifundisme, l'Amérique latine reste marquée par les conflits fonciers. Le potentiel agricole est immense, mais la sécurité alimentaire n'est pas encore garantie à tous les habitants. Les mutations des agricultures constituent une entrée majeure, notamment à travers le caractère dual entre petite paysannerie et complexe agro-industriel (M. Guibert, 2016), mais aussi l'ouverture des fronts agricoles qui transforment l'espace et aiguïsent les conflits sociaux et environnementaux.

Les multiples processus liés à la métropolisation en cours dans l'ensemble de l'Amérique latine depuis des décennies constituent une autre problématique fondamentale. Ces processus sont en lien avec une urbanisation précoce par rapport aux autres pays des Suds (travaux de M. Santos). Les villes latino-américaines sont également souvent présentées comme des « laboratoires urbains », objets de politiques innovantes. Les indicateurs sociaux révèlent d'immenses inégalités internes à l'échelle de l'Amérique latine, des États qui la composent, de leurs régions et des quartiers de leurs villes, qui amènent à qualifier souvent l'Amérique latine de continent des extrêmes. L'émergence des classes moyennes a contribué à une diversification des espaces urbains, dans un contexte d'accentuation des écarts de niveau de vie entre quartiers aisés et « irréguliers ».

L'insertion complète de l'Amérique latine dans la mondialisation des échanges compte parmi les enjeux majeurs du XXI^e siècle, par exemple à travers le développement et le contrôle de la maritimisation. On s'attachera aux points et aux espaces de connexions au monde, aux frontières, ainsi qu'aux logiques de métropolisation et de littoralisation. Le rôle majeur du canal de Panama élargi, mais également celui de ports modernisés pour pouvoir accueillir des navires post-panamax, en façades Atlantique (Brésil, Argentine) ou Pacifique, *a fortiori* quand ils sont articulés à des zones franches (comme Iquique au Chili), traduisent bien ces dynamiques d'insertion dans la mondialisation. Une approche par les réseaux prend de plus en plus de sens pour analyser l'incomplète intégration des espaces latino-américains et les mutations en cours comme les dynamiques de création de corridors transcontinentaux. Ces derniers sont projetés du nord au sud de

l'Amérique latine dans les cadres du Projet Mésoamérique ou de l'*Initiative d'Intégration de l'Infrastructure de la région sud-américaine* (IIRSA). Ils demeurent très controversés en tant qu'expression d'un capitalisme néolibéral extractif-exportateur. Les liens avec l'Asie, notamment avec la Chine, dessinent des espaces de coopération autour du Pacifique et redirigent les échanges. De même, l'évolution des rapports de l'Amérique latine avec l'Union européenne peut être interrogée (diversification des partenariats notamment commerciaux, proximité culturelle, flux migratoires...).

Les migrations internationales en Amérique latine ont connu de fortes recompositions. Elles sont l'expression des dynamiques de la mondialisation, des crises politiques et économiques, de l'aggravation des violences (L. Faret, 2020), ou encore de la fermeture des frontières états-uniennes. Certains pays deviennent des espaces d'accueil pour des migrations intra-régionales, comme le Brésil (avec les pays limitrophes), le Chili (avec l'immigration haïtienne) ou le Costa Rica (avec l'immigration nicaraguayenne), tandis que des pays traditionnellement d'émigration deviennent des pays de transit ou d'installation, comme le Mexique (retour des Mexicains des États-Unis ou arrivée de migrants centraméricains parfois pris dans des logiques de sédentarisation progressive). D'autres recompositions s'opèrent, par exemple liées à la crise au Venezuela, devenu pays d'exode massif.

Si la mondialisation offre à l'Amérique latine des possibilités d'accès à de plus grands marchés, à des capitaux et à des technologies provenant du monde entier, elle accentue l'hétérogénéité des trajectoires économiques internes. Face aux risques d'accélération des inégalités et des dynamiques de fragmentation, un enjeu majeur est de concilier modernisation et identités, fonctionnement de systèmes productifs et climat d'équité sociale et de durabilité environnementale.

Une Amérique latine en cours d'intégration, au défi des transitions

Les pays d'Amérique latine ont tenté à plusieurs reprises de faire front pour s'affirmer sur la scène internationale en termes économiques et politiques. Des intégrations sous-continentales et macro-régionales ont cherché à renforcer une diplomatie commune et à élargir les échanges commerciaux, en estompant les frontières. Cette « vague intégrationniste » (T. Porras Ponceleón, 2018) semble s'être inscrite durablement dans le paysage politique du continent (F. Taglioni et J.-M. Théodat, 2007 ; Ch. Girault, 2009), malgré les nombreux questionnements actuels que suscitent des intégrations qui semblent paralysées par des blocages multiples. Nombre d'associations ont vu le jour depuis la fin des années 1950 : ALALC, ALADI, MCCA, SICA, Pacte andin/CAN. Toutefois celles-ci restent en retrait face aux deux géantes que sont, d'une part, l'ALENA (fondée en 1994) et, d'autre part, le MERCOSUR/SUL (fondé en 1991). Dans cet ensemble d'États latino-américains, le rôle géopolitique principal revient au Brésil qui s'impose par son poids démographique, économique et politique, alors que l'Argentine continue de décliner.

Le foisonnement de ces associations est le miroir de l'immensité du sous-continent, des intérêts à la fois communs et divergents pour exister à son échelle, comme l'UNASUR, conclu en réaction aux initiatives états-uniennes, et pour prendre une place de choix dans les échanges commerciaux à l'échelle mondiale. Elles se traduisent sur le plan spatial par la maîtrise et l'intégration progressive des territoires nationaux ainsi que l'intégration des périphéries (politiques des « frontières vivantes ») et l'émergence de zones transfrontalières, espaces d'échanges licites et illicites particulièrement dynamiques (Triple frontière par exemple). Toutefois, les politiques de sécurisation et de contrôle aux frontières liées à la montée en force des nationalismes viennent ces dernières années limiter ces logiques d'intégration.

Depuis plus de trente ans, l'Amérique latine connaît de profonds changements globaux. La notion de transition, qu'elle soit urbaine, démographique ou environnementale est au cœur des enjeux des territoires et des sociétés latino-américaines. Ces dernières sont actuellement confrontées à des défis majeurs, telles que les dérives violentes, la corruption et les différents trafics illicites. Au début de la décennie 2020, l'ensemble latino-américain fait face à de nombreux défis concernant le climat, l'environnement et la santé, comme l'illustre la crise sanitaire de la Covid-19 au Brésil ou au Mexique. Il s'agit de s'interroger sur les limites économiques, sociales ou environnementales des choix de développement de l'Amérique latine et de mettre en perspective les modèles de développement et les dynamiques territoriales qui en résultent. Du schéma développementaliste promu dans l'après-guerre, aux voies socialistes et aux politiques néolibérales actuelles, il sera nécessaire d'interroger la « valse des paradigmes » (J. Santiso, 2005) qui ont orienté les choix en matière de développement du sous-continent, avec des voies qui lui sont propres, et malgré des processus non linéaires. L'Amérique latine occupe ainsi une place à part dans les Suds qu'il conviendra d'interroger. L'importance des mobilisations et des conflits socio-environnementaux liés à la progression des activités extractives, mais aussi le déploiement des réseaux criminels transnationaux et le climat de violence politique

et sociale plus général traduisent bien un développement fragile et inéquitable.

L'Amazonie constitue un exemple de ces défis, notamment relatifs à l'environnement planétaire, et fait figure de laboratoire des transitions. Cet immense ensemble géographique appartient à neuf États, même si le Brésil en occupe la plus grande partie (62 % de sa superficie). L'Amazonie concentre différents enjeux (environnementaux, économiques, politiques et géopolitiques) et témoigne d'actions contradictoires d'acteurs multiples. Elle est certes une forêt menacée par un déboisement massif mais aussi un espace économique d'avenir permettant d'envisager de tirer des « leçons d'Amazonie » pour des « politiques territoriales durables » (X. Arnaud de Sartre et V. Berdoulay, 2011).

L'Amérique latine, une présence constante dans les thématiques des programmes scolaires du collège et du lycée

Si l'Amérique latine n'est pas abordée comme un espace régional en tant que tel dans les programmes, elle est présente à travers l'ensemble des thématiques géographiques et des notions qui sous-tendent les programmes d'enseignement (habiter, transition, espace de mutations, développement, inégalités...). Les candidats sont invités à repérer et à analyser les programmes sous l'angle des articulations entre l'espace régional de l'Amérique latine et les notions et problématiques qu'ils comportent, notamment à travers les choix pertinents d'études de cas ou d'exemples menés à différentes échelles.

Au collège, l'Amérique latine et ses territoires constituent des études de cas et autant d'exemples pour traiter de nombreux thèmes, à commencer en sixième (« Habiter un espace de faible densité », « Habiter un littoral »), en cinquième (questions de l'inégal développement, des ressources et de l'environnement avec la déforestation en Amazonie), ou encore en quatrième avec l'urbanisation, les mobilités et la mondialisation.

Au lycée, l'Amérique latine peut être convoquée à travers les notions de transition, recomposition et mondialisation, qui structurent l'ensemble des programmes du tronc commun. En classe de seconde, des possibilités multiples d'étude sont offertes par un programme intitulé « Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition ». Qu'il s'agisse des thèmes 1 « Sociétés et environnements : des équilibres fragiles », 2 « Territoires, populations et développement : quels défis ? », ou 3 « Des mobilités généralisées », tous offrent de larges choix pour convoquer des espaces et des territoires d'Amérique latine. L'Amérique latine ou le Brésil se prêtent particulièrement à l'étude des processus de métropolisation et de littoralisation du thème 1 de la classe de première comme du thème 2 du programme de terminale « Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation ». Enfin, dans le cadre de la spécialité HGGSP, on pourra s'appuyer sur des exemples pris en Amérique latine pour aborder, en classe de première, le thème 3 « Les frontières » et en classe de terminale, le thème 5 « L'environnement entre exploitation et protection comme enjeu planétaire ».

Communiqué des présidents des concours de l'agrégation externe d'histoire, de l'agrégation externe de géographie et du CAPES externe d'histoire, mai 2022

Les directoires des jurys de l'agrégation d'histoire, de l'agrégation de géographie et du CAPES d'histoire-géographie ont travaillé ensemble dans un esprit constructif afin de synchroniser au mieux les questions d'histoire et de géographie des différents concours et de permettre à terme une préparation commune dans le cadre de la réforme.

Pour la session 2024, les questions d'histoire contemporaine et d'histoire ancienne, sans être totalement similaires, pour tenir compte de la spécificité de chaque concours, seront susceptibles d'être préparées simultanément. La question d'histoire ancienne du CAPES 2024, « Gouverner l'Empire romain de Trajan à 410 après J.-C. », s'inscrit dans la thématique de la question à l'agrégation d'histoire prévue la même année : « Gouverner l'Empire romain de 284 après J.-C. à 410 après J.-C. ». Il en va de même de la question d'histoire contemporaine du CAPES, « L'Empire colonial français en Afrique : métropole et colonies, sociétés coloniales, de la conférence de Berlin (1884-1885) aux Accords d'Evian de 1962 » qui est articulée avec la question de l'agrégation d'histoire « Les sociétés africaines et le monde : une histoire connectée (1900-1980) ».

Les questions de géographie sont et demeurent communes au CAPES et à l'agrégation de géographie. Les directoires des jurys du CAPES d'histoire-géographie et de l'agrégation externe de géographie ont fait le choix commun de reconduire la question de géographie thématique « Frontières » dans le programme du CAPES de la session 2024. Cette prolongation garantit une continuité dans le concours, dans la mesure où deux questions d'histoire du CAPES ont été renouvelées.

Les jurys de l'ensemble des concours de recrutement des enseignants d'histoire-géographie continueront un travail commun dans le but d'amplifier ce mouvement.